

Présents : 9

Excusés : 2

Absents : 0

Secrétaire de séance : **Julien HENRIOT**

**Le Président ouvre la séance à 20 h 00**

**Approbation du compte rendu** du : 27/08/2024

Pour = 9                      Contre = 0      Abstention = 0

**Ordre du jour**

**I – Projet locatif Mairie**

Dans le cadre d'un plan de financement, le Maire présente les différentes propositions bancaires des organismes sollicités :

Remarque sur Crédit Mutuel : contact téléphonique pris avec monsieur Dominique SCHRUTT à Mulhouse. Ce chargé d'affaires me confirme que la banque Crédit Mutuel ne peut nous accompagner financièrement. Cet organisme ne peut pour des raisons de politiques internes s'engager à nous prêter au-delà de 93 000.00 €, somme équivalente à notre budget de dépense de fonctionnement.

A la suite des différentes propositions des organismes bancaires, le Maire invite les participants à définir la proposition dont le taux est le plus intéressant. Après débat, le choix du conseil se porte sur le « Crédit Agricole » pour un Crédit Relais à 3.48% sur une durée de 2 ans.

**II – Délibérations diverses**

Dossier « SYDED » : a la suite de la transmission de l'audit énergétique à ce syndicat, celui-ci accepte de nous accompagner, sous réserve que la commune délibère sur l'engagement de procéder à un audit énergétique sur la totalité du bâtiment, et ce, dans les 5 années à venir.

Décision du conseil :

**Pour = 9**

**Contre = 0**

**Abstention = 0**

Crédit Relais contracté au « Crédit Agricole » :

Décision du conseil :

**Pour = 9**

**Contre = 0**

**Abstention = 0**

Sur le dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : le projet « Conception et rénovation » du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment communal fait l'objet d'une délibération déclinant le plan de financement.

Décision du conseil :

**Pour = 9**

**Contre = 0**

**Abstention = 0**

Convention de partenariat relative à la valorisation groupée des certificats d'économies d'énergie avec le PETR Doubs Central :

Le Maire propose à l'assemblée de délibérer favorablement à cette convention des CEE, portée par le PETR.

Décision du conseil :

**Pour = 9**

**Contre = 0**

**Abstention = 0**

### **III- Questions diverses**

En son absence, le Maire demande un retour d'information sur l'opération « rebouchage des nids de poule ». Au nombre de 5, les participants à cette action rendent compte sur le bon déroulement des rebouchages avec la pose d'un enrobé à froid, suivi d'un compactage du produit. Cette opération provisoire permet de résorber le mauvais état de certaines portions de nos chemins communaux, en attendant la réfection totale de ceux-ci au cours des prochaines années.

Le Maire fait un petit retour sur l'hommage rendu aux chasseurs FFI, tombés au combat dans le bois de Babre le 7 septembre 1944. En ce quatre-vingtième anniversaire de la libération, comme dans beaucoup de communes le devoir de mémoire s'est traduit par l'organisation d'une matinée de commémoration, en hommage à ces disparus.

L'ordre du jour épuisé, le Président lève la séance à 21h30